



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 14/10/2025

# NOUVEL HOPITAL TERRITORIAL RANCE-EMERAUDE Point d'avancement sur ce projet majeur

Ce lundi 13 octobre, la Directrice générale de l'ARS Bretagne, les Sous-préfets de Dinan, Saint-Malo et la gouvernance du groupe hospitalier Rance Emeraude, ont réuni le comité de pilotage dédié au suivi du projet de modernisation des établissements, associant les maires de Dinan, Saint-Malo, Cancale, Saint-Jouan-des-Guérets, et le député Jean-Luc Bourgeaux.

Ce projet d'investissement majeur, inscrit dans le cadre du Ségur de la santé, prévoit l'extension et la rénovation du site hospitalier de Dinan et la construction d'un nouvel hôpital territorial neuf, regroupant les plateaux techniques, à Saint-Jouan-des-Guérets. Il représente un investissement accompagné à hauteur de 150 millions d'euros par l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

L'ensemble des partenaires a réaffirmé l'engagement de tous pour mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, le projet médico-soignant validé en 2022.

A l'issue du Copil, ils ont en particulier validé :

- Le lancement de la première tranche des travaux à Dinan ;
- L'installation de COPIL territoriaux, présidés par les Directeurs Départementaux de l'ARS et les Sous-Préfets et associant les élus de chaque territoire, à Dinan et à Saint Malo-Cancale pour suivre les différents jalons de l'opération.

La communauté hospitalière et la nouvelle direction du GHRE poursuivent leurs travaux (consolidation du plan de financement, définition des modalités de pilotage du projet, ...) en vue d'un dépôt de dossier pour la 3ème et dernière étape auprès du Conseil National d'Investissement en Santé (CNIS) au printemps 2026. Ce dernier avis, prévu par la réglementation pour les projets d'un montant supérieur à 150 millions d'euros, doit permettre de lancer l'ensemble des opérations immobilières et les orientations du projet médical partagé, permettant de concilier une offre de recours et de proximité sur un territoire à la population vieillissante et en croissance marquée.

### Contacts presse

**ARS Bretagne**  
Direction de cabinet/Département communication

Tél : 07 64 36 12 71  
Mél : [ars-bretagne-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-presse@ars.sante.fr)  
[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

**Groupe Hospitalier Rance Emeraude**  
Direction de la Communication

Tél. : 02.99.21.20.11  
[direction.communication@cht-ranceemeraude.fr](mailto:direction.communication@cht-ranceemeraude.fr)  
[www.gh-re.fr/accueil.aspx](http://www.gh-re.fr/accueil.aspx)